

Carrières de grès, Moulin d'Ors, Pont du Gar, Moulin des Vassaux, GorgesCur



Randonnée n°7666769

En plus de vous faire découvrir la réserve naturelle du Domaines d'Ors, l'intérêt de ce parcours est de vous faire découvrir les anciennes carrières de grès en début de parcours qui permettent des activités ludiques et le Ruisseau du Fond de la Cure en fin de parcours dont le dénivelé encaissé et le bruit du torrent donne une impression de parcours montagnard.

Durée :	2h 20	Difficulté :	Facile
Distance :	7,18 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	108 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	109 m	Région :	Vallée de Chevreuse
Point haut :	163 m	Commune :	Saint-Rémy-lès-Chevreuse (78470)
Point bas :	83 m		

Description

Se garer au parking du Bassin de Buisson.

(D/A) Côté gauche de la Cure, se trouve une barrière forestière verte en métal. Prendre le chemin qui va en forêt et ignorer les départs sur la gauche.

(1) Votre chemin croisera un chemin creux. Si vous souhaitez voir la plus grande des deux carrières du parcours, continuer le chemin tout droit en ressortant de ce chemin creux. Continuer sur la ligne de crête et ne pas descendre vers la vallée sur la droite. Rejoindre la carrière où, en bas, vous pouvez trouver une zone de sable au soleil ou à l'ombre pour faire votre pique-nique.

(2) Revenir en arrière. Pour continuer le parcours, prendre le chemin creux en tournant à droite. Rester dans le chemin creux en ignorant les petits chemins sur la droite et rejoindre la deuxième carrière du parcours, la plus belle.

(3) À l'autre bout de la carrière, emprunter la sortie d'où partait le grès. Filer tout droit au croisement et rejoindre le suivant à l'aplomb d'une ligne électrique.

(4) À cette bifurcation, prenez le chemin de gauche pour aller au plus court (une variante à droite existe. cf. § Pendant la randonnée ou à proximité). À l'aplomb d'une ligne à haute tension, choisir le chemin de droite pour ne pas monter sur le plateau.

(5) Poursuivre en obliquant sur la droite en direction de la D95.

(6) Avant d'arriver à la route, prendre le petit chemin à gauche (champ à chevaux sur la droite). Filer ensuite tout droit à travers bois.

(7) Tourner à droite à angle aigu. Traverser la D94 et poursuivre en face Rue d'Ors. Continuer jusqu'à l'indication "Moulin d'Ors". Prendre à droite, passer devant la ferme du Château d'Ors et sortir du site par un petit chemin à droite.

(8) Une cinquantaine de mètres plus loin, obliquer sur le chemin de gauche. Passer sous le pont du Gar et prendre le chemin qui se situe sur votre gauche jusqu'à monter sur le chemin forestier qui se trouve sur un monticule de terre. Bifurquer à droite et suivre ce chemin jusqu'au Moulin des Vassaux.

(9) Continuer le chemin. Serrer à droite à la patte d'oie pour arriver à un escalier menant à une route qu'il faut traverser. Poursuivre

Points de passages

- D/A Parking du bassin de Busson**
N 48.715369° / E 2.103826° - alt. 153 m - km 0
- 1 Patte d'oie**
N 48.715634° / E 2.109414° - alt. 154 m - km 0.43
- 2 Carrière Est**
N 48.716219° / E 2.110922° - alt. 160 m - km 0.57
- 3 Carrière Nord**
N 48.716584° / E 2.108509° - alt. 158 m - km 0.85
- 4 Bifurcation optionnelle à droite**
N 48.719628° / E 2.106956° - alt. 162 m - km 1.22
- 5 Tournez à droite**
N 48.721281° / E 2.1059° - alt. 153 m - km 1.43
- 6 Bifurcation à gauche**
N 48.72433° / E 2.105407° - alt. 121 m - km 1.82
- 7 Embranchement, à droite, vers la -
Mérantaise (ruisseau) - Affluent de l'Yvette**
N 48.727274° / E 2.096695° - alt. 126 m - km 2.57
- 8 Pont du Gar**
N 48.729623° / E 2.101743° - alt. 109 m - km 3.15
- 9 Moulin des Vassaux**
N 48.722823° / E 2.112563° - alt. 102 m - km 4.37
- 10 Route de Billehou**
N 48.718179° / E 2.12194° - alt. 89 m - km 5.32
- 11 Bifurcation à gauche**
N 48.714883° / E 2.110365° - alt. 144 m - km 6.62
- D/A Parking du bassin de Busson**
N 48.715367° / E 2.103825° - alt. 153 m - km 7.18

en face, franchir la passerelle pour traverser les marais et déboucher sur une rue (Route de Billehou).

(10) Tourner à gauche puis à droite au bout de 20 m dans l'Impasse de la Fontaine Billehou. Prolonger sur le chemin, prendre le premier chemin sur la droite pour franchir les deux bras de la Mérantaise. Après la traversée de la rivière, rejoindre la D95 (Route de Châteaufort), traverser **avec prudence** et continuer en face sur le Chemin du Fond de la Cure. Poursuivre tout droit au croisement de chemins.

(11) Arrivé au bout, vous avez le choix de tourner à droite ou à gauche (choix du tracé) pour franchir un passage précaire fait de pierres ou de rondins. Virer de suite à droite et remonter jusqu'au parking de départ (D/A).

Informations pratiques

Se garer au Parking du bassin de Busson.

Évitez de prendre ce parcours **s'il a plu les semaines précédentes**. La terre argileuse de certaines parties du parcours pourraient salir vos chaussures ou être glissantes.

Certaines parties de ce parcours est aussi **emprunté par des cavalières**. Si vous avez peur des chevaux ou si vous avez des chiens agressifs, ce parcours pourra vous paraître désagréable.

Possibilité (à vérifier) de faire de l'escalade sur les parois de grès non exploitées de la carrière (3) notamment.

Attention : la partie aérienne du parcours est commune avec un couloir aérien d'avion de tourisme qui survolent la vallée de Chevreuse. De plus, un tronçon du parcours est près de la D95 où des véhicules à explosions montrent leurs muscles... Certains jours, vous pourriez avoir donc une gêne auditive sur une partie du parcours.

A proximité

(2) et (3) Anciennes carrières de grès où il ne reste plus que le sable. Pique-nique possible.

[Pour plus de renseignement sur ces carrières](#)

Photos d'époque : [celle-ci](#) et [celle-ci](#)

(4) Variante : le chemin de droite offre un parcours certes plus long mais moins escarpé. Dans ce cas, allez au bout du chemin et virer à gauche pour rejoindre l'itinéraire principal.

Si vous avez des petits enfants, je vous conseille un mini-parcours : du départ (D/A), faites juste l'aller/retour à (2) ou à (3), goûtez, jouez et rentrez en rebroussant chemin. Ils trouveront une mer de sable hyper fin et de quoi escalader quelques restes de blocs de grès de l'ancienne carrière !

Plus d'information sur le [domaine d'Orce \(ou Ors\)](#)

Sur le [moulin d'Ors](#)

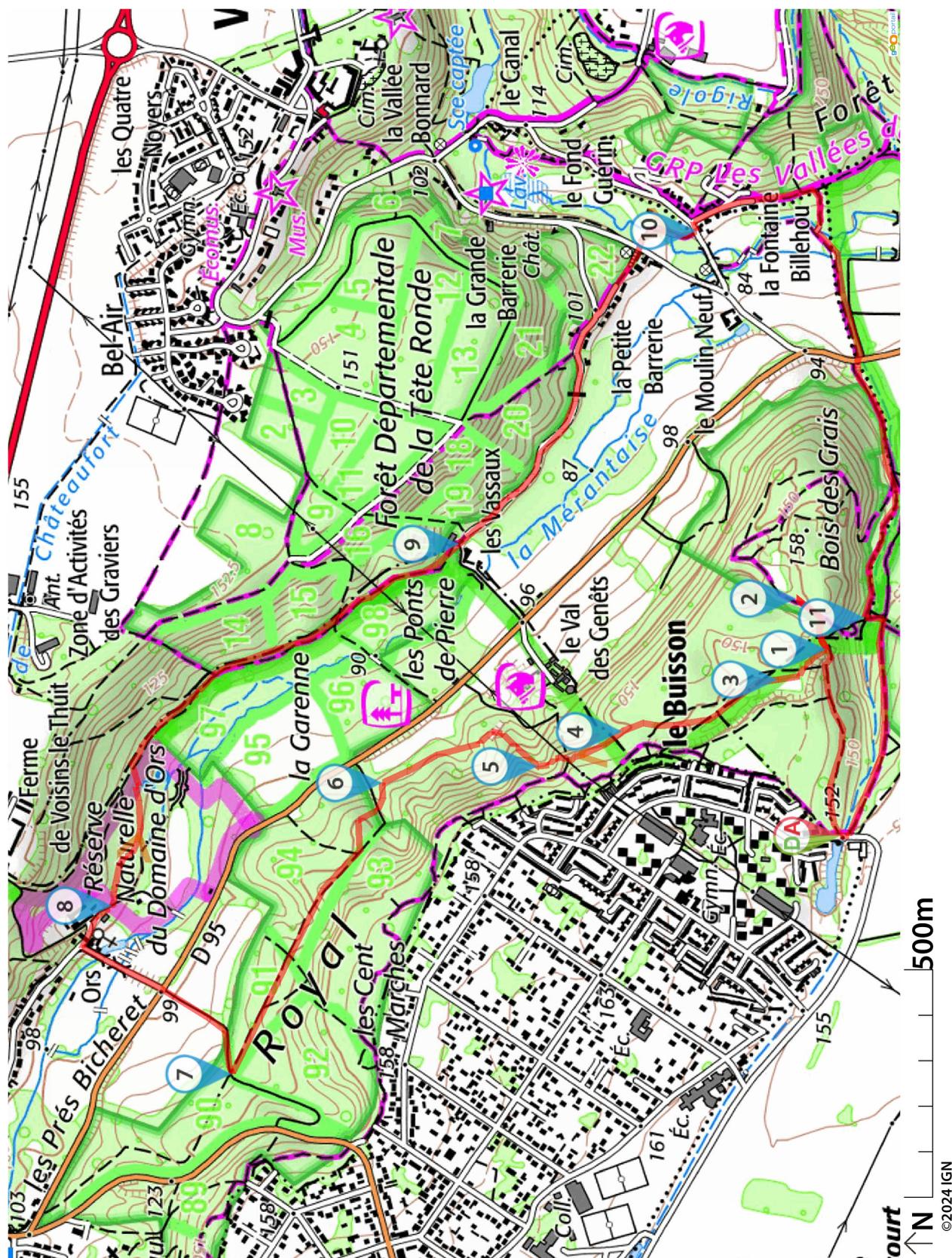
[Le château détruit en 1951](#)

[La glacière](#)

Plus d'informations sur le [moulin des Vasseaux](#)

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-carrieres-de-gres-moulin-d-ors-pont-du-g/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



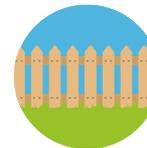
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.